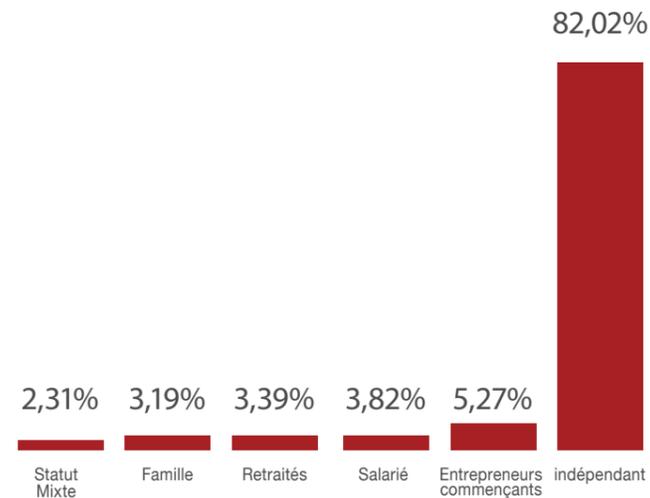


Activites

Membres

Nous avons clôturé l'année 2014 sur un total de 5.077 membres. Par rapport à 2013, cela signifie une croissance de 4,25%. Le nombre de membres payants s'élève à 4.634.

80% des membres sont néerlandophones et 20% sont francophones. Ce ratio a légèrement changé par rapport à 2013. Le nombre de membres francophones a augmenté d'environ 0,5%. Le graphique ci-contre donne un aperçu de la répartition des membres selon leur statut de travail.



Contacts

Axxon, Physical Therapy in Belgium entretient divers contacts pour renforcer sa gestion.

Au niveau national, Axxon est en contact direct avec :

- Les formations en kinésithérapie : Hautes écoles et Universités
- La FVIB et l'UCM
- L'UNIZO et l'UNPLIB
- Diverses autres associations professionnelles de prestataires de soins
- Tous les partis politiques
- Le Conseil supérieur des indépendants et des PME
- Toutes les mutuelles
- Plateforme Prestataires de soins

Et au niveau international :

- World Confederation for Physical Therapy
- International Private Practitioners Association
- Fédération Internationale des Organisations de Physiothérapeutes Francophones
- IPTOP/Mental Health

Affaires sociales

- Commission de Convention
- Conseil Technique
- Comité de l'assurance
- Commission des profils
- Commission d'évaluation et de contrôle médical
- Observatoire pour le malade chronique

Santé publique

- Conseil Fédéral de la Kinésithérapie et tous les groupes de travail et commissions qui en dépendent
- Commission d'agrément
- Commission de Planification
- Commissions Médicales Provinciales
- Commission Fédérale "Droits du Patient"

Gardez les mains libres pour vos patients!

AXXON

Extrait du rapport annuel

2014

AXXON

Axxon Physical Therapy in Belgium - Imperiastraat 16 - 1930 Zaventem
Tel : 02 709 70 80 - Mail : axxon@axxon.be - Website : www.axxon.be

2014, une année capitale

2014 a été une année-charnière pour la Belgique en général et pour le secteur de la kinésithérapie en particulier. Le scrutin historique du mois de mai a débouché sur la mise en place d'un nouveau cabinet des Affaires Sociales et de la Santé qui rompt avec des années de tutelle socialiste, puisque c'est désormais une libérale qui tient les rênes du département. Au début de la nouvelle législature, Axxon, l'organisation professionnelle représentative des kinésithérapeutes, a fait connaître clairement ses intentions aux nouveaux décideurs politiques.

Axxon se bat pour:

- Des traitements de qualité proposés dans le respect du patient.
- Une concertation avec les stakeholders du secteur de la kinésithérapie qui reconnaissent la place du kinésithérapeute en tant que dispensateur de soins dans la politique et le système de santé, en mettant l'accent sur la qualité et l'efficacité.
- L'optimisation de l'accessibilité des soins de kinésithérapie à l'échelon aussi bien préventif que curatif.
- La défense professionnelle de tous les kinésithérapeutes.

Axxon veut démontrer que, en dépit de résultats parfois quelque peu discordants, un chemin important a été parcouru au cours de la décennie écoulée dans la réalisation de ces objectifs. Une véritable révolution a été initiée dans notre secteur en 2002 lorsque le ministre des Affaires sociales de l'époque, Monsieur F. Vandenberghe, a infligé une économie drastique à la kinésithérapie pour des raisons qui restent assez mystérieuses. Notre secteur a-t-il fait office de cobaye pour l'assainissement de l'assurance-maladie ? Vu après-coup, cela semble plausible, si ce n'est qu'il n'y a jamais eu de suite... et c'est bien dommage tant pour l'assurance-maladie que pour la kinésithérapie ! Le projet-pilote a en effet été pour la première fois une réussite budgétaire qui aurait pu servir de modèle pour l'avenir, même s'il a débouché pour la seconde fois sur un véritable drame financier – couplé, il est vrai, à un certain nombre de tendances positives. Axxon veut demander instamment aux décideurs d'anticiper les conséquences néfastes du « projet-pilote kinésithérapie », sous peine de voir les soins de kinésithérapie dans le cadre de l'assurance-maladie devenir une impossibilité tant pour les patients que pour les kinés eux-mêmes. En dépit de l'expérience négative du plan pluriannuel I, le secteur souhaite se montrer constructif pour chercher des solutions dans le cadre d'un nouveau plan pluriannuel. Celui-ci doit toutefois pouvoir s'appuyer sur des garanties budgétaires, faute de quoi tout accord deviendra impossible.

Il est évident que la **récupération de moyens financiers** sur le court terme est une nécessité:

- réinvestissement des moyens récupérés en excès (112 millions) dans le secteur ;
- adaptation des modalités de remboursement ;
- poursuite du contingentement des prestations ;
- optimisation de l'impact budgétaire de facteurs exogènes ;
- redéfinition des critères d'adhésion à l'accord.

Objectifs:

- Revalorisation de l'honoraire en fonction de l'analyse coûts-bénéfices (+1 € par traitement et par an pendant 5 ans) ;
- Attribution d'une prime de qualité de 2.500 € en moyenne pour les kinésithérapeutes salariés et indépendants qui satisfont aux critères de qualité ;
- Revalorisation de la prime Inami pour le statut social ;
- Revalorisation de l'indemnité de déplacement ;
- Réalisation des divers dossiers du Conseil Technique de la Kinésithérapie.

Nous retiendrons également de cette année 2014 que:

- Axxon a posé les premiers jalons pour l'organisation d'une concertation neutre entre dispensateurs de soins ;
- les deux premiers Axxon Belgian Clinical Interest Groups ont vu le jour ;
- Axxon a participé à l'assemblée générale de la région européenne de la WCPT ;
- Axxon a présenté un mémorandum politique et un dossier Affaires Sociales au monde politique ;
- Axxon a posé les bases de son Axxon Academy ;
- Axxon s'est attachée à interroger ses membres de façon interactive sur différents thèmes ;
- Axxon a rédigé une série de manuels de qualité destinés à servir de guide au cours des séances de peer review.

Bilan financier - Résultats

BILAN	
Actifs fixes	184.009,98
Actifs matériels fixes	71.834,74
Actifs financiers fixes	112.175,24
Actifs circulants	578.559,19
Stocks et commandes en cours d'exécution	5.000,00
Créances sur un an maximum	127.212,60
Liquidités	416.186,81
Comptes de régularisation	581,10
Total des actifs	732.990,49
Fonds Social	395.456,87
Bénéfice reporté	395.456,87
Dettes	337.533,62
Dettes > 1 an	27.462,65
Dettes < 1 an	93.876,80
Comptes de régularisation	216.194,17
Total passif	732.990,49
REVENUS	
Ventes et prestations	1.563.781,49
Courts des ventes et prestations	1.554.875,04
RESULTATS	
Résultat positif (négatif) d'exploitation	8.906,45
Produits financiers	3.583,61
Charges financières	4.095,62
Résultat positif courant	8.394,44
Produits exceptionnels	0,00
Charges exceptionnelles	36.504,11
Résultat positif à reporter	28.068,03